

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Elise Morier](#)

<https://www.cadre21.org/membres/ea475ff43733c90090bd3ba0>

Date d'obtention : 2021-03-22 20:31:02

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens qu'il s'agit d'une méthode d'intervention visant à protéger l'intérêt des victimes et dont l'objectif est la réadaptation et la réinsertion plutôt que la criminalisation. Elle favorise la rapidité dans les interventions concernant les situations de sextage qui sont encadrées par les dispositions du Code criminel (possession, distribution, publication, fabrication). C'est une méthode qui vise à éduquer et protéger les jeunes impliqués dans une telle situation. En aucun moment elle ne se substitue à une enquête policière. C'est une méthode qui permet de récolter des informations pertinentes auprès des personnes impliquées et d'arrimer harmonieusement les interventions des différents intervenants.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle me donne un cadre et une procédure d'intervention en regard de situations délicates impliquant des jeunes. S'y référer c'est s'assurer de ne pas oublier certains aspects qui pourraient être omis dans le feu de l'action et faire en sorte que les différents intervenants ont les mêmes connaissances du rôle respectif de chacun dans l'intervention.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

L'évaluation de l'intention derrière le geste, l'importance de rassurer et de ne pas juger ou blâmer les jeunes impliqués dans la situation et l'importance de la confidentialité.